



## Compte Rendu Succinct

Séance du 17 février 2009

L'an deux mille neuf et le dix sept février à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. L. BRENOT

Nombre de membres : En exercice : 33 - Présents : 25 - Votants : 32

Date de convocation : 10.02.2009 - Date d'affichage ou notification : 23.02.2009

Étaient présents : M. BRENOT Lucien - M. ROTGER Michel - Mme FRANÇOIS Elisabeth - M. DUPONT Gérard - Mme FAUGUET Pascale - M. LEROY Pierre - Mme TERRIER Marie-Claire - Mme BEAUDOUVI Anne-Marie - M. LUPI Christian - M. LAFFONT Jean-Paul - Mme PUSSET Lucienne - Mme LABIE Geneviève - M. CHAMBIN Daniel - Mme AUBERTIN Annie - M. CADOUOT Christian - M. MILLET Gérald M. CAMBAZARD Nicolas - Melle IGOLEN Marie - Melle BORSATO Louise - Melle OUARTI Farah - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis - Mme GRISON Caroline - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia.

Absent excusé : M. RUET Guillaume.

Absents excusés représentés : M. THENET Jean-Pierre (pouvoir à M. ROTGER Michel) - M. ROBEIN Denis (pouvoir à M. DUPONT Gérard) - Mme WEBER Patricia (pouvoir à M. MILLET Gérald) - Melle FEVRE Déborah (pouvoir à M. Mme FRANÇOIS Elisabeth) - Melle BOUTEILLE Isabelle (pouvoir à M. Melle BORSATO Louise) - Mme MACE Jocelyne (pouvoir à Mme GRISON Caroline) - M. GAUTHIER Pascal (pouvoir à M. PREIONI Christian).

A été nommée secrétaire : Melle OUARTI Farah.

-----

**Lors de sa séance du 17 février 2009, le conseil municipal :**

### **AFFAIRES FINANCIERES ET ECONOMIQUES**

**A AUTORISE, A L'UNANIMITE**, le Maire à procéder au paiement des participations des familles qui en feront la demande, par prélèvement automatique, des régies des restaurants scolaires, du centre de loisirs et des garderies périscolaires.

**A AUTORISE** le Maire, **A L'UNANIMITE** - Monsieur LEROY Président de l'O.C.C. ne prenant pas part au vote, à verser une avance sur subvention de 30 000 € à l'Office Culturel Chevignois.

**A FIXE, à l'UNANIMITE**, les tarifs du séjour « sport et nature » organisé par le Centre Social et Culturel, du 20 au 24 avril 2009 pour 12 jeunes, à BAUBIGNY, au gîte de la Combe d'été, agréé Jeunesse et Sport.

**A FIXE, à l'UNANIMITE**, dans le cadre du jumelage qui se déroulera les 24, 25 et 26 avril 2009, le montant de la participation au repas organisé le 25 avril 2009 comme suit :

- 25,00 € pour les adultes.
- 12,50 € pour les enfants (moins de 12 ans).
- les allemands sont invités.

Les prix des boissons supplémentaires sont les suivants :

- Vin rouge ou blanc : 8 € la bouteille
- Champagne : 20 € la bouteille
- Perrier, Fanta orange, coca cola, bière : 2 € la bouteille
- Eau plate ou pétillante : 1 € la bouteille

**A DECIDE**, par **25 VOIX POUR – 6 CONTRE** (M. LEGRAND Louis – Mme GRISON Caroline - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia – Mme MACE Jocelyne (pouvoir à Mme GRISON Caroline) - M. GAUTHIER Pascal (pouvoir à M. PREIONI Christian) et **1 ABSTENTION** (M. POIREL), de verser la somme de 67 € à la C.M.A. du Rhône qui accueille 1 apprenti domicilié sur la commune.

### PERSONNEL MUNICIPAL

**A PROCEDE, A L'UNANIMITE**, à la création d'un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet à raison de 28 h hebdomadaires, dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs (réussite à concours).

### URBANISME ET TRAVAUX

**A SOLLICITE, A L'UNANIMITE**, dans le cadre des travaux de réhabilitation du gymnase Pierre de Coubertin (265 000 € HT), l'aide du Conseil Général au taux de 35 % (42 000 €) et l'aide des services de l'Etat dans le cadre de la D.G.E. à hauteur de 35 % (92 750 €).

**A SOLLICITE, A L'UNANIMITE**, dans le cadre de la réfection des huisseries de l'école de Musique (16 916 € HT), l'aide du Conseil Général au taux de 35 % (5 920,60 €), au titre des bâtiments et édifices publics communaux non protégés.

**A SOLLICITE, A L'UNANIMITE**, au titre de l'aide apportée pour l'investissement en matériel alternatif au désherbage chimique (3 134 € HT), dans le cadre de la charte d'entretien des espaces collectifs du Grand Dijon, une subvention du Conseil Régional à hauteur de 20 % (626,80 €), et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse à hauteur de 50 % (1 567 €).

**A EMIS, A L'UNANIMITE**, un avis favorable à la demande formulée par le Centre Hospitalier Universitaire de Dijon en vue d'obtenir l'autorisation de procéder à l'extension de sa chaufferie.

### AFFAIRES GENERALES

**A DECIDE** par **25 VOIX POUR et 7 CONTRE** (M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis – Mme GRISON Caroline - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia - Mme MACE Jocelyne (pouvoir à Mme GRISON Caroline) - M. GAUTHIER Pascal (pouvoir à M. PREIONI Christian), dans le cadre de la « Nuit de l'Education » du 19 au 20 février 2009, de refuser l'occupation des locaux des 4 groupes scolaires, et de mettre à la disposition du Conseil local FCPE, gratuitement, le Polygone.

Fait à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR, le 19 février 2009

Le Maire,

L. BRENOT

**NB : le compte rendu intégral de toutes les séances du conseil municipal est tenu à la disposition du public en Mairie.**